LES MARMOTTES DE SAVOIE

Archives départementales de la Haute-Savoie

CHOISY - Cote AD 74 - AD74 1500-1900

Nom : Blandin

Prénoms : Marie François — Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 359

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 5 Novembre 1892, à Choisy, canton d'Annecy-Nord, département de la Haute Savoie, résidant à Choisy, canton d'Annecy-Nord, département de la Haute Savoie, profession de cultivateur, fils de Julien Joseph et de Eclant Jeannette, domiciliés à Choisy, canton d'Annecy-Nord, département de la Hte Savoie

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux : Châtain clair. Yeux : châtain. Front : Inclinaison / Hauteur / Largeur : moyen. Nez : Dos / Base / Hauteur / Saillie / Largeur : rectiligne et long. Visage : long. Renseignements physionomiques complémentaires : menton à fossette et saillant. Taille : 1 mètre 73 centimètres. Taille rectifiée : 1 m. cent. Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 21 de la liste du canton d'Annecy-Nord

Classé dans la 5 me partie de la liste en 1913

Classé dans la e partie de la liste en 19

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Classé service auxiliaire par le Conseil de Revision en 1913 pour infériorité mentale. Classe 1913 jeune le service armé par la commission de réforme d'Annecy du 21 novembre 1914 — incorporé au 97e Régiment d'infanterie. à compter du 5 décembre 1914 arrivé au corps et soldat de 2e classe le dit jour. N° mle 7999. Classé dans le service auxiliaire par dn du 9 cl cont la 5 subdn en date du 13 février 1915 suivant avis de la Com de réforme de Chambéry du 13 février 1915 pour insuffisance mitrale. Passé à la 14e section d'Infirmiers le 9 mai 1915 — Décision du Gouverneur Militaire de Lyon en date du 11 mai 1915 — Arrivé au corps et soldat de 2e classe le dit jour sous le n° 3562.

Décret du 26 septembre 1914.

Réformé temporairement 1re catégorie par la Com de réforme du Rhône, Central du 9 juillet 1915 pour bronchite — mauvais état

Congé de réforme temporaire renouvelé par la Commission de réforme d'Annecy du 4 juin 1917 — Congé de réforme temporaire renouvelé par la Commission de réforme d'Annecy du 17 juin 1918

Congé de Réforme temporaire N° 2 renouvelé par la Commission de réforme d'Annecy 7 19 mai 1919

Réformé — définitivement invalidé avoisinant 10% dossier à instruire décision de la Commission de réforme d'Annecy du 22 juillet 1920 pour bronchite mauvais état général, bronchite suspecte sur tuberculose

Présenté devant la Commission de réforme d'Annecy du 18 novembre 1920 décision ajournée

Proposé pour une pension temporaire de 70% par la Commission de réforme d'Annecy du 10 Mars 1921 pour endurcissement des deux sommets 2e ou cœur soufflé précystolique et rétrécissement diastolique

Décédé le 23 Mai 1921 à Choisy — avis de la Mairie de Choisy (Acte) en date du 23 septembre 1921

CORPS D'AFFECTATION. — NUMÉROS (au contrôle spécial / matricule ou au répertoire)

Armée active. — 97e Régiment d'infanterie. 14e Section d'Infirmiers — 7999 / 3562

Disponibilité et réserve de l'armée active.

Armée territoriale et sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE R. RÉSIDENCE

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. — l'armée territoriale. — la réserve de l'armée territoriale. — DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, sursis, etc.)

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au / Du au

1912 359

Archives départementales de la Haute-Savoie

Ce document ne peut être utilisé sans autorisation écrite des Archives départementales de la Haute-Savoie.

2011 - Copyright Les Marmottes de Savoie - Les Marmottes de Savoie. Tout droits réservés.